

SCCUQ : le fil des événements

22 mars:

Vote de l'assemblée générale du SCCUQ: application du mandat de grève pour sept jours consécutifs à partir du 23 mars; tenue d'une assemblée générale le mercredi 25 mars afin de ré-évaluer la situation; rupture des négociations si, au cours de la grève, l'UQAM réclame une injonction.

23 mars:

• Début de la grève des chargés de cours; lignes de piquetage aux entrées des pavillons.

• Obtention par l'UQAM d'une injonction provisoire (jusqu'au 2 avril 81) limitant le nombre de piqueteurs à trois devant chaque entrée de l'Université et ordonnant les libres accès et sorties.

• Rupture des négociations avec l'UQAM.

25 mars:

Vote de l'assemblée générale du SCCUQ: respect de l'injonction; exclusion du syndicat des membres ayant donné des charges de cours durant la grève; rejet de la proposition du conseil syndical visant à suspendre l'amendement sur la rupture des négociations; mandat à l'exécutif de communiquer par écrit à l'exécutif du SPUQ

sa désapprobation face à son attitude durant ce conflit, de faire parvenir ce document aux assemblées départementales et à la communauté universitaire ainsi qu'à la FNEQ et à la CSN.

29 mars:

Assemblée générale du SCCUQ: perspectives de négociation. Les résultats de cette réunion ne sont pas connus au moment d'aller sous presse.

D.N.

AGEUQAM

Lors de la dernière assemblée générale de l'AGEUQAM, les étudiants avaient appuyé le Syndicat des chargés de cours dans l'ensemble de ses revendications. Ils ont réitéré leur soutien au cours d'une réunion de la Plénière intermodulaire (PIM) qui s'est tenue le mardi 24 mars, deux jours après le début de la grève déclenchée par le SCCUQ. La PIM a, en outre, dénoncé l'injonction demandée par l'Université et manifesté son mécontentement devant le Palais de Justice.

A l'invitation du GIERCF

Une première réunion des comités-femmes des universités

Des représentantes de divers comités femmes oeuvrant dans

l'ensemble des universités du Québec ont participé, le vendredi 27 mars, à une première rencontre interuniversitaire, à l'invitation du Groupe interdisciplinaire pour l'enseignement et la recherche sur la condition des femmes. Mme Hélène Manseau, professeur au département de sexologie et responsable de l'animation externe au GIERCF, explique le but d'une telle initiative: «Les femmes se regroupent de plus en plus au sein des universités québécoises, visant à la fois des objectifs semblables et diversifiés. Il est donc important qu'elles procèdent à une mise en commun de ces expériences; cela devrait permettre de jeter les bases en vue d'une collaboration plus suivie

Mme Nadia Fahmy-Eid entre ces groupes, voire même la réalisation de projets communs.»

La rencontre a eu lieu au Holiday Inn de la Place Dupuis à l'intention de tous les comités-femmes des universités, étudiantes y compris. Les déléguées ont prononcé une série de communications abordant l'un ou plusieurs des thèmes suivants: historique des regroupements, objectifs, problèmes d'implantation et incidents de parcours, bilan des réalisations, impact sur la communauté universitaire, perspectives d'avenir...

Par ailleurs, à l'interne, la série de débats-midi organisée conjointement par le GIERCF et le comité-femmes des étudiantes, en consultation avec les comités de la condition féminine du SPUQ et du SCCUQ, a été interrompue à cause de la grève.

L'organisation matérielle de tels débats revient à Mme Simone Landry, professeur au département des communications, chargée de l'animation interne au GIERCF. Rappelons, à ce chapitre, la tenue de conférences publiques, préparées avec la collaboration de Mme Yolande Cohen, qui ont fait salle comble à la salle Marie-Gérin Lajoie: celles de Marilyn French, d'Erica Jong. Celle du peintre soviétique Tatiana Mamonova, prévue pour le 24 mars, a dû être contremandée.

Le Groupe compte présentement une vingtaine de membres; il dispose d'un budget de fonction-

(la suite en page 2)



Mme Hélène Manseau

l'Uqam

Le président du SPUQ:

«Deux groupes d'intérêts en conflit»

Le syndicat des professeurs de l'UQAM invitait, la semaine dernière, les étudiants à se présenter aux cours donnés par les professeurs réguliers membres de son unité d'accréditation et demandait aux chargés de cours en grève légale de respecter la décision prise démocratiquement par les professeurs du SPUQ lors de leur assemblée générale du 13 mars. La première résolution adoptée lors de cette assemblée stipulait en effet que les professeurs du SPUQ devaient s'acquitter de leurs tâches en cas de conflit SCCUQ-UQAM, dans la mesure où l'accès aux lieux de travail ne risquait pas d'occasionner des accrochages qui pourraient entraîner des blessures corporelles ou des dommages matériels.

M. Gilbert Vaillancourt, président du SPUQ, commentait alors en ces termes cette résolution adoptée par la majorité des

membres présents à l'assemblée générale (172 pour, 131 contre): «Cette proposition de l'exécutif visait à aller au bout d'une certaine logique: tant qu'il y aura mésentente entre le SCCUQ et nous sur des points majeurs, sur l'orientation générale de leur projet, nous ne pouvons pas donner notre appui. Le fait de poursuivre nos activités indique que les points de conflit ne sont pas résolus; le refus absolu de vaquer à nos tâches aurait indiqué le contraire. Allions-nous laisser le SCCUQ et l'administration décider à notre place de choses qui nous regardent, demeurer des témoins muets? Il fallait, à notre avis, rompre le silence.»

D'aucuns auraient perçu dans l'esprit et le libellé de cette résolution une nette tendance corporatiste du SPUQ, voire même une attitude plus patronale que syndicale. Qu'en est-il pour

M. Vaillancourt? «A ce que je sache, le SCCUQ n'est pas un organisme humanitaire. Il travaille à l'intérêt immédiat de ses membres, nous de même. Nous sommes donc en présence de deux groupes d'intérêts en conflit. L'approche du SPUQ n'est pas un désaveu du droit de grève; elle est ponctuelle, liée à un conflit précis entre les deux syndicats.

«Si notre langage et nos intentions, poursuit M. Vaillancourt, peuvent paraître semblables à celles de l'Université, nous nous en démarquons assez vite, vous verrez. L'Université a ses objectifs, nous avons les nôtres. En ce sens, il ne s'agit pas avec le SCCUQ d'harmoniser des bouts de phrase mais de faire une analyse très serrée du contexte global dans lequel s'inscrit la réalité.»

Les professeurs du SPUQ (la suite en page 2)

UQAM-SCCUQ: à l'opposé, deux conceptions du chargé de cours

Le 12 mars dernier, avant même que M. Normand Gauthier, conciliateur nommé par le ministère du Travail, n'entre en fonction, la direction de l'UQAM avait fait publiquement connaître sa position sur le projet de convention des chargés de cours. Affirmant qu'elle s'opposait à la conception du chargé de cours sur laquelle reposait les nouvelles revendications du SCCUQ, elle qualifiait ces dernières de déraisonnables, d'irréalistes, d'inacceptables.

Déraisonnables parce que de telles demandes vont fondamentalement à l'encontre de la convention collective des professeurs réguliers que l'UQAM ne peut ni modifier ni renier; qu'elles portent atteinte à certains droits de l'assemblée départementale reconnus non seulement pas la convention SPUQ-UQAM mais également par la loi et les règlements de l'Université du Québec.

Irréalistes, disait aussi le recteur Pichette, parce que leur coût dépasse largement la capacité de payer de l'Université au moment où l'Etat resserre de plus en plus ses enveloppes budgétaires. Il lui en coûterait près de 15\$ millions pour trois années pour accéder à toutes les demandes du SCCUQ particulièrement au chapitre des salaires et des avantages sociaux.

Inacceptables enfin parce qu'elles mettent de l'avant une conception du chargé de cours que l'Université ne partage aucunement: «Alors que le syndicat des chargés de cours prétend acquérir pour ses membres un statut de professeur régulier, à temps complet... la direction de l'Université estime que les chargés de cours

ont pour fonction de compléter, par l'apport de leur expérience pratique, l'enseignement du corps professoral régulier et non de s'y substituer. Les demandes du SCCUQ portent également atteinte à la formation des étudiants en limitant de plus en plus l'apport indispensable de spécialistes engagés dans la pratique professionnelle et sur le marché du travail.»

Selon l'Université, une très mince proportion de chargés de cours font une profession de leur condition de pigiste, si on exclut les 66% qui ont déclaré avoir un emploi à l'extérieur ainsi que les étudiants des 2e et 3e cycles de l'UQAM ou d'ailleurs; si l'on en juge également par le faible taux de récurrence de la majorité des chargés de cours à l'UQAM: 16%

d'entre eux auraient assumé quatre charges de cours ou plus de l'été 78 à l'hiver 80, 45% n'auraient enseigné qu'à une seule session sur les six. En somme, concluait l'Université, le statut que réclame le SCCUQ «ne profiterait qu'à une faible minorité de ses membres.»

Le recteur Pichette mentionnait enfin que, contrainte par des ressources financières inadéquates en regard de sa croissance, l'UQAM devait compter sur un trop fort pourcentage de chargés de cours, la proportion idéale pour l'équilibre de la vie universitaire devant se situer dans les 70% de professeurs réguliers et 30% de chargés de cours. En cela, concluait le recteur, l'UQAM subit les mêmes préjudices que l'ensemble du réseau UQ.

D.N.

SEUQAM: appuis au SCCUQ

Quelque 250 membres du SEUQAM ont pris part à une manifestation pour dénoncer l'attitude de l'administration dans le conflit l'opposant au SCCUQ, à midi, le mardi 24 mars devant le pavillon Phillips. Elle faisait suite à une proposition adoptée en assemblée générale spéciale du SEUQAM tenue la veille, à laquelle assistèrent plus de 500 syndiqués, et où il fut fait état de la présence active sur le campus de gorilles et fiers-à-bras présumément embauchés par l'UQAM.

Le SEUQAM a également dénoncé l'injonction limitant à trois le nombre de piqueteurs par porte. Il a adopté une résolution demandant à ses membres de vérifier si des chargés de cours ensei-

gnaient malgré la grève, de sorte que la loi anti-scabs soit respectée.

Mardi après-midi, 24 mars, le SEUQAM a participé à une conférence de presse conjointe avec le SCCUQ et l'AGEUQAM sur le droit de grève.

La semaine précédente, soit le mercredi 18 mars, le SEUQAM avait adopté en assemblée générale une résolution «d'appui au SCCUQ pour une convention négociée». Il avait également décidé qu'aucun membre en règle du syndicat ne signerait les formulaires d'affectation quotidienne de prestation de travail, à l'exception de ceux et celles qui le font en temps normal.

C.A.

Commission des études

A sa réunion régulière du 10 mars 1981, la commission des études a:

- octroyé 628 diplômes du premier cycle et 6 diplômes du deuxième cycle;
- recommandé au conseil d'administration (C.A.) la nomination de M. André Chodorowski au poste de directeur du CERSE;
- fixé la période de mises en candidature et d'élections pour les postes de directeurs de module et de département du 23 mars au 10 avril: mises en candidature du 23 mars au 1er avril inclusivement; affichages du 2 au 5 avril incl.; élections du 6 au 10 avril incl.;
- fixé la période de mise en candidature pour les vice-doyens entre le 23 mars et le 1er avril inclusivement, et la période de consultation du 2 au 10 avril incl.;
- approuvé les modifications proposées aux programmes de baccalauréat en linguistique, en histoire de l'art, en gestion et intervention touristiques, en urbanisme, en sociologie, en travail social; ainsi qu'aux programmes de certificats de premier cycle en communications, en enseignement du français au primaire, en français écrit;
- recommandé au C.A. de ne plus autoriser l'admission de nouveaux étudiants au certificat de premier cycle en enseignement du français au secondaire;

- recommandé au C.A. la validation de 11 cours de la session d'hiver 80 aux programmes d'animation culturelle;
- reçu l'avis de la sous-commission du premier cycle sur les cours de tourisme;
- approuvé les modifications aux répertoires de cours des départements de design, sciences de l'éducation, linguistique, communications, physique;
- approuvé l'ajout d'une liste de cours à la liste permanente des cours utilisant le mode d'évaluation succès-échec;
- approuvé, pour la session d'hiver 81, l'utilisation du mode d'évaluation succès-échec pour quelques cours;
- recommandé au C.A. l'octroi d'un congé sabbatique pour l'année 81-82;
- recommandé au C.A. d'autoriser le département des sciences de l'éducation à combler une vacance provisoire suite à un congé sans solde;
- recommandé au C.A. d'établir une tutelle de 90 jours au département d'arts plastiques, de dissoudre le conseil de module actuel et de confier provisoirement l'administration du module au vice-doyen de la famille des arts;
- ratifié les résolutions de la 118e assemblée régulière de la sous-commission des études du premier cycle.

Comité exécutif

A sa réunion régulière du 17 mars, le comité exécutif de l'UQAM a:

- autorisé la signature de cinq prêts interinstitutionnels;
- accordé un congé sans traitement;
- procédé à la réorganisation du

bureau du registraire: il a aboli le poste de cadre de directeur du service des admissions et a créé un poste de cadre d'adjoint au registraire et a transformé le poste de cadre de directeur du service de l'inscription en un poste de cadre de directeur du service des dossiers étudiants.

Deux groupes...

avaient également lors de leur dernière assemblée générale, lancé un appel au SCCUQ pour l'ouverture sans délai d'un débat de fond entre les instances élargies des deux groupes dans le but d'harmoniser les positions et de discuter des rapports entre le SPUQ et le SCCUQ; ils avaient de plus demandé au SCCUQ et à l'administration d'autoriser la présence de deux observateurs du SPUQ à la table de négociation et confirmé le mandat du comité ad hoc sur les relations SCCUQ-SPUQ.

Dans un communiqué qu'il émettait le 24 mars dernier, le

(suite de la page 1)

SPUQ déplorait que lors d'une réunion tenue le 22 mars entre les membres du SPUQ, du SCCUQ et de la FNEQ (Fédération nationale des enseignants du Québec), le SCCUQ ait refusé, par la voix de son président, la tenue d'un débat de fond entre les instances élargies des deux syndicats, et qu'il se soit opposé à la présence d'observateurs du SPUQ à la table de négociation.

Le SPUQ maintient toujours, par ailleurs, l'appui que son assemblée avait donné au SCCUQ pour l'obtention d'une première convention collective négociée.

D.N.

Première réunion... (suite de la page 1)

nement de 5 000\$ que lui verse l'institution, sans compter les sommes affectées à l'embauche d'auxiliaires d'enseignement et à la publicité pour les cours. Mme Nadia Fahmy-Eid, professeur au département d'histoire, en est l'actuelle coordonnatrice générale. Elle tient à signaler l'efficacité du nouveau mode de fonctionnement du GIERCF, basé sur la collégialité de son exécutif. Outre les personnes susmentionnées, celui-ci compte trois autres collaboratrices: Mme Isabelle Grémy, chargée de la documentation et des relations avec les bibliothèques; Mme Jacqueline Lamothe, ex-coordonnatrice qui agit présentement comme conseillère, ainsi que Mme Anita Caron. Selon Mme Fahmy-Eid, le travail de coordination qu'impliquent les activités du Groupe représente une tâche trop lourde pour une seule personne, dégrevée d'une

demie-charge d'enseignement seulement. D'où cette nouvelle division des tâches au sein de l'exécutif.

Ces tâches sont principalement de trois ordres: l'organisation de cours sur la condition féminine (16 au total cette année, répartis dans 14 disciplines, comptant par session quelque 350 étudiants); la recherche qui a permis la réalisation d'au moins trois projets interdisciplinaires communs; et les services à la collectivité (travail d'animation interne et externe).

Avec le temps, le Groupe se découvre une nouvelle vocation: les demandes d'information, de consultation et d'appui viennent de toutes parts. Ce qui fait dire à sa coordonnatrice qu'il répond, au sein de la communauté universitaire, à de réels besoins.

C.G.

l'UQAM bloc-notes



Au moment de parapher le contrat de donation, le directeur général du Centre, le père Marcel de la Sablonnière, s.j. et le recteur, M. Claude Pichette, entourés de dirigeants du Centre des Loisirs de l'Immaculée-Conception ainsi que de représentants de l'UQAM.

Don du fonds d'archives de l'Immaculée-Conception

C'est à la salle des boiseries qu'avait lieu, ces jours derniers, la signature du contrat de donation du fonds d'archives du Centre des Loisirs de l'Immaculée-Conception.

Devant des représentants du Centre ainsi que des membres de la direction de l'UQAM et de son service des archives, le recteur, M. Claude Pichette déclarait: «Dans la mesure de ses modestes moyens, l'UQAM, depuis ses débuts, contribue à la sauvegarde du patrimoine archivistique de la région montréalaise. L'Université conserve déjà près de vingt fonds d'archives d'organismes et de personnes ayant joué un rôle important dans le domaine des arts, de l'environnement, des sciences, des sports et des loisirs, organismes et personnes dont le rayonnement s'est étendu au Québec entier.

«Aujourd'hui, ce patrimoine archivistique s'enrichit du fonds d'archives du Centre des Loisirs de l'Immaculée-Conception. Joint aux archives de la Palestre Nationale, le fonds de l'Immaculée-Conception offrira aux professeurs et aux étudiants qu'intéresse l'histoire des sports, des loisirs et de la culture urbaine, une riche documentation originale grâce à laquelle pourront être connus et compris les efforts de ces pionniers qui ont contribué à doter la région montréalaise d'une nécessaire infrastructure en matière de sports et de loisirs. Le fonds qu'accueille aujourd'hui l'UQAM couvre trente ans d'histoire du Centre des Loisirs de l'Immaculée-Conception et la dizaine d'années qui a précédé son ouverture.»



M. B. Popescu

En science po

Dans le cadre d'un cours en science politique (Pays du camp socialiste), M. Barbu Popescu, ambassadeur de Roumanie au Canada, était invité à discuter de la politique roumaine à l'égard des grands problèmes internationaux. Entre autres sujets abordés: l'attitude roumaine envers les événements polonais, les dissidents roumains et l'intervention soviétique en Afghanistan. Est responsable du cours: M. André Liebich.

Carnaval d'hiver 1883-1889

Sylvie Dufresne, adjoint de recherche au Groupe de recherche en Art populaire, invite la collectivité universitaire à une exposition organisée conjointement par le GRAP et le Château Ramezay sur

«Le carnaval d'hiver de Montréal, 1883-1889». Il s'agit d'une exposition d'objets et de documents iconographiques commémorant les carnivals d'hiver tenus pour la première fois à Montréal durant cette période. Elle aura lieu du 31 mars au 30 avril au Château Ramezay, 280 est, rue Notre-Dame, Vieux-Montréal. (tél.: 861-7182).

Sculpture

Les étudiants des cours de sculpture sur pierre exposent leurs oeuvres dans le foyer de la salle Alfred-Laliberté, pavillon Judith-Jasmin, du 30 mars au 2 avril. On y verra les travaux d'une vingtaine d'étudiants. On peut visiter l'exposition tous les jours de 10h à 22h, sauf le jeudi, 2 avril, alors que les portes seront fermées à 17h. Le vernissage aura lieu aujourd'hui, à 20h30.

Explosion?

Que faire en cas d'explosion? Dans le cadre d'une information collective sécurité-prévention, et à la demande du comité conjoint sécurité-santé SEUQAM-UQAM, le service de protection publique avise des mesures à prendre en tel cas: il faut d'abord se laisser choir et prendre un abri sous une table, un pupitre ou tout autre objet qui puisse protéger une personne contre des éclats de verre ou des débris en retombée. Se protéger la figure et la tête avec les bras. Une fois que les effets de l'explosion auront diminué, actionner la station manuelle d'alarme-incendie la plus proche et évacuer le pavillon. Ne pas réintégrer le pavillon avant que le chef du service de l'incendie n'ait donné le signal de fin d'alerte.

Une once de prévention vaut mieux qu'une tonne de regret.

L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal, qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

l'Uqam

volume VII, numéro 23
30 mars 1981

publié par
section information
Université du Québec à Montréal
Case postale 8888, Succursale «A»
Montréal, Qué. H3C 3P8

rédaction: Claude Asselin, Claire Gauthier, Pierre Gélinas, Denise Neveu, Hélène Sabourin.
Tél.: 282-6179

photos: service de l'audiovisuel
Dépôt légal: premier semestre 1981
Bibliothèque nationale du Québec



En design graphique

Non, ce n'est pas le chantier de la Phase II mais l'exposition de travaux annuels des étudiants en design graphique. Lors du vernissage, les professeurs portaient le casque protecteur. Des panneaux de signalisation — et des clignotants balisaient les oeuvres à la Galerie UQAM.



De gauche à droite, Madame Kim Amh Lam, M. Joseph Chung, M. Jean Carrière, M. Luc-Normand Tellier, M. Jacques Vincent et M. Raymond Laliberté.

LARSI: l'impact des pylônes sur les sites de villégiature

Quel est l'impact des lignes de transmission d'énergie hydro-électrique sur les valeurs foncières des sites de villégiature? C'est là l'objet d'une recherche du LARSI (laboratoire de recherche en sciences immobilières) menée pour le compte de l'Hydro-Québec.

Il s'agit d'une évaluation purement économique, ainsi que le précise le directeur du LARSI et maître du projet, M. Luc-Normand Tellier. Le laboratoire a d'ailleurs effectué une étude tout-à-fait similaire sur les zones urbanisées ou en voie d'urbanisation, en 1976. La méthodologie suivie pour le présent projet est la même mais s'applique cette fois aux sites de villégiature. La recherche est en marche. L'équipe du LARSI en est au stade du choix des emplacements. On a retenu à ce jour la région des Basses Laurentides.

L'étude comporte deux principaux aspects. D'abord, un relevé quantitatif par lequel on va répertorier les transactions en zones désignées. On délimitera le degré de concentration par la photographie aérienne. Pour décompter les transactions par lots, on s'adressera aux bureaux d'enregistrement. Soit dit en passant, la date d'installation des lignes de transmission est très importante dans le choix des zones. Une fois établies les chaînes de transactions, on procédera à leur analyse économétrique par traitement informatique; on essaiera d'isoler la part des transactions reliée à l'installation de pylônes.

Concurremment, le LARSI élaborera un questionnaire qui sera administré en zones désignées, questionnaire précédé d'une pré-enquête pour en mesurer la fiabilité. On rapprochera les résul-

tats de l'étude économétrique et ceux de l'enquête pour en arriver à une synthèse nuancée. L'ensemble du travail s'échelonnait sur un an. Le rapport à l'Hydro sera remis en février 82.

Le projet réunit une équipe multidisciplinaire, dont M. Joseph Chung, (sciences économiques); MM. Paul Bodson (études urbaines) et Pierre Normandeau (sciences administratives), responsables du questionnaire. La photographie aérienne incombe à M. Jean Carrière (géographie). L'équipe compte en outre deux assistants de recherche: Madame Kim Amh Lam, chargée de cours en sciences économiques, ainsi que M. Jacques Vincent, chargé de cours en urbanisme et en administration. Enfin, M. Tellier s'occupe de la partie économétrique.

C.A.

Le duplessisme: une idéologie de transition?

Pour bon nombre d'intellectuels, le duplessisme fut essentiellement un régime retardataire, réfractaire au changement, freinant le développement économique du Québec pendant toute la période dite de «grande noirceur». Cette vision d'une époque, sans être totalement erronée, relèverait d'une lecture superficielle de l'histoire; c'est ce que soutiennent MM. Gilles Bourque, professeur au département de sociologie et Jules Duchastel, professeur au même département et vicedoyen à la famille des sciences humaines. Ils ont entrepris une recherche visant à dégager la structure générale de l'idéologie dominante sous le règne de Duplessis, structure qui se révèle cohérente à travers l'analyse des diverses formes de discours: politique, religieux, journalistique, populaire, etc.

Leur hypothèse est la suivante: l'idéologie duplessiste fut une idéologie de transition, articulant une idéologie de type libéral et une autre, plus conservatrice, de type cléricale. Or, à leur avis, la première a dominé la seconde pendant toute cette période, d'abord axée sur les impératifs du développement capitaliste. Néanmoins, la cohérence de cette structure n'a pu masquer d'importantes variations qui se sont manifestées avec plus ou moins d'accent selon l'institution d'où émanaient les discours et selon les acteurs auxquels ils s'adressaient.



M. Gilles Bourque

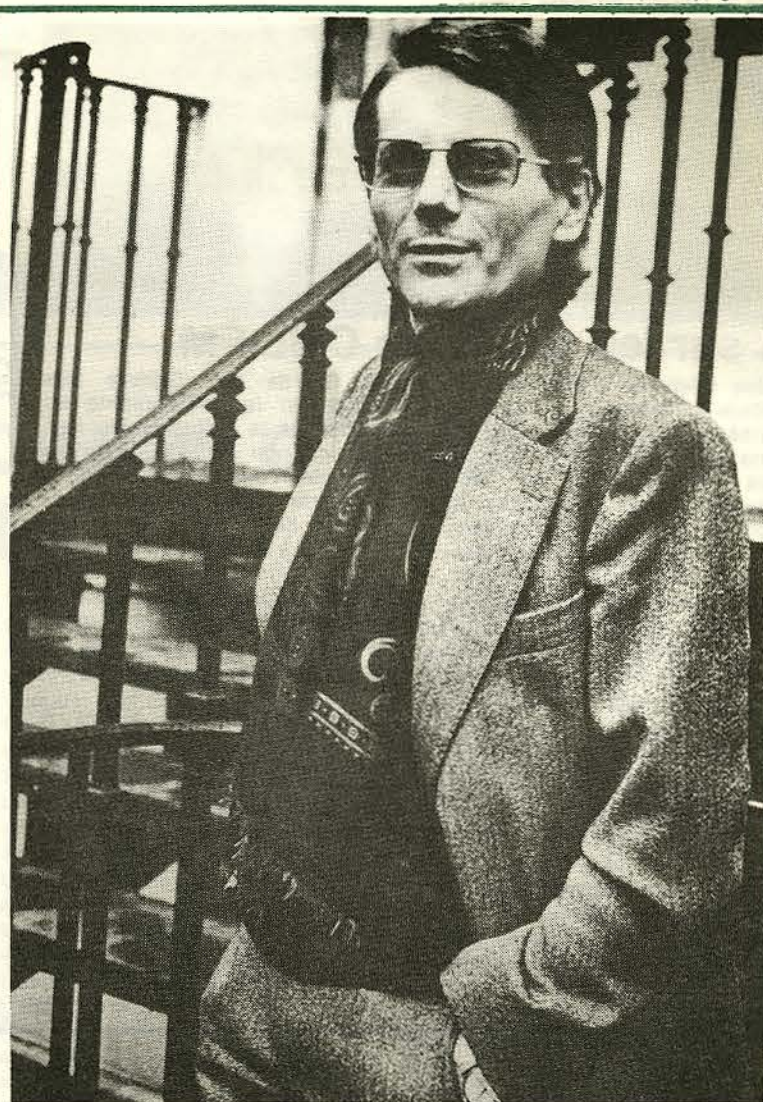
Cette approche vise un triple objectif: une meilleure connaissance de l'époque, une meilleure connaissance également de l'his-

toire des idéologies au Québec, ainsi que du poids réel de l'idéologie dans la production des rapports sociaux. Il sera intéressant, souligne M. Bourque, de cerner la spécificité propre à l'idéologie, d'analyser le discours pour ce qu'il dit plutôt que de l'interpréter à partir d'une autre analyse: celle des intérêts de classe. «Ces deux réalités finiront très certainement par se rejoindre mais notre démarche offre davantage de garanties d'en arriver à une analyse raffinée de l'idéologie, à développer la théorie de son rôle dans la production des rapports sociaux.»

Cette étude se fait avec la collaboration de deux autres personnes: M. Luc Laflamme, étudiant en sociologie qui travaille sur ce projet comme assistant de recherche, et M. Pierre Plante, du service de l'informatique, auteur du programme DEREDEQ et spécialiste en analyse du discours. Le projet, financé par le FIR dans sa phase de démarrage, s'étalera sur trois ans. Pour le mener à bien, ses auteurs comptent sur la contribution de divers organismes subventionnaires, le traitement informatique des textes s'avérant fort coûteux. D'autant plus que le corpus à analyser compte déjà quelque 10 000 pages de texte «traitable».

Côté méthodologique, cette recherche permettra donc d'explorer les possibilités qu'offre l'informatique pour l'analyse de discours idéologiques.

C.G.



Rencontre avec Michel de Certeau

Historien, psychanalyste proche de Lacan, jésuite que d'autres disent athée, écrivain intéressé à la linguistique, à l'épistémologie, à l'ethnologie, Michel de Certeau est actuellement professeur en littérature française et comparée à l'Université de Californie (San Diego).

Dans une note qu'il disait «discutable et à discuter», Michel de Certeau écrivait en octobre 1973:

«...les sciences religieuses mettent en scène, dans le champ des sciences humaines, une interrogation fondamentale qui reflue contre le positivisme rationnel des sciences psychologiques, sociologiques, etc.: elle se manifeste là sous la forme de mélanges interdisciplinaires (...) et quasi d'une blessure dans les disciplines du savoir.»

Michel de Certeau était à l'UQAM la semaine dernière invité par le Regroupement interuniversitaire pour l'étude de la religion (RIER). Il a donné une conférence publique jeudi, 26 mars, suivie d'une discussion. Au Regroupement, il animait un atelier de travail formé d'un groupe de chercheurs de plusieurs universités du Québec, qui au cours des derniers mois, ont réfléchi sur son oeuvre.

L'oeuvre de Certeau s'ouvre sur plusieurs thématiques, souligne Réginald Richard, du Regroupement: la mystique, la possession, l'épistémologie de l'histoire, la psychanalyse, le christianisme, etc. Mais, dans cette approche diversifiée, de Certeau suit «une ligne proprement analytique, constante et articulée sur le champ de l'Autre et de la différence, la position constituante du sujet, la perte du réel comme trace de l'histoire, la position du croyable comme fondement de socialité et la posture de l'écriture».

Michel de Certeau, tout comme René Girard invité l'an dernier par le Regroupement, est un de ces intellectuels français «insituable», dit Louis Rousseau, responsable du R.I.E.R.

«De Certeau est partout où la nouvelle culture est présente. Il s'attaque à des sujets que seuls ceux qui risquent osent aborder. Comme il transgresse presque toutes les lois de l'écriture scientifique, il est une figure controversée de l'intelligentsia française.» De Certeau a publié de nombreux ouvrages parmi lesquels: «L'invention du quotidien», «La culture au pluriel», «La possession de Loudun», «Le réveil indien en Amérique latine», «L'écriture de l'histoire».

Au moment de la publication de «L'écriture de l'histoire», de Certeau a déclaré: «Une fois pour toutes, je précise que j'emploie le mot histoire au sens d'historiographie». A Jacques Revel il s'est expliqué: «...je suis parti de Marx: «L'industrie est le lien réel et historique entre la nature et l'homme»; elle constitue «le fondement de la science humaine». Le «faire de l'histoire» est en effet une «industrie» où s'articulent trois éléments décisifs: un lieu de production (lieu social, économique, culturel), des règles techniques (ou scientifiques) de la recherche, la construction d'un texte...»

«...c'est la complexe organisation de cette industrie, bien plus que le contenu d'un livre, qui spécifie le rapport du texte (la «graphie») avec le réel (l'histoire).»

De Certeau privilégie dans les recherches historiques l'étude de la mystique en Occident. C'est un thème qu'il a repris lors de sa conférence intitulée: «L'énonciation mystique et la question du sujet: le problème de la communication».

H.S.



M. Jean Paquin

... sur les ondes de CIBL-FM

Une vingtaine d'étudiants du module d'histoire de l'art ont réalisé de A à Z cinq émissions d'une heure sur les arts visuels, sous l'impulsion de M. Jean Paquin qui donne cette session un cours sur la diffusion de l'art dans les médias. Ces productions-maison sont diffusées le vendredi à 20h sur les ondes de CIBL-FM, Radio-communautaire de l'Est que seuls les quartiers de Rosemont, Centre-Sud et Hochelaga-Maisonneuve ont la chance de s'y intéresser.

Convaincu que la fonction de critique d'art doit s'inscrire dans un mouvement plus large d'animation, d'éducation, d'information culturelles et artistiques, M. Paquin n'a pas hésité à faire se confronter les étudiants avec ce type d'apprentissage.

Empruntant la formule magazine culturel qui vise davantage à une mise en situation qu'à une savante réflexion, les étudiants

ont abordé des thèmes très diversifiés: la photographie au Québec et la diffusion de l'art contemporain (le 13 mars); l'enseignement des arts au Québec et la Galerie UQAM, bilan et perspectives (le 21 mars); un musée populaire à Montréal (le 27 mars); le conseil de la gravure et de la peinture et les femmes dans la création (le 3 avril); comment monter une exposition et le festival des films du monde (le 10 avril).

La répartition des tâches a permis à tout le monde de toucher à la plupart des étapes d'un dossier d'information radiophonique: cueillette des données, traitement, choix d'une formule, scénarisation, interview, reportage, enregistrement, montage, présentation, animation. Art Tension a bénéficié d'une aide de 600\$ des projets d'action communautaire de l'UQAM (PAC).

D.N



Par ses états financiers, l'entreprise traditionnelle rend compte de ses objectifs économiques aux actionnaires et aux investisseurs. Mais avec la révolution sociale et la remise en cause de la finalité de l'entreprise, d'autres intérêts s'affirment dans le paysage. Ce sont les partenaires sociaux de l'entreprise, les employés, les consommateurs, les collectivités.

Pour éclairer la lanterne de ces nouveaux associés, il devient impérieux que l'entreprise, concurrentiellement avec l'information économique véhiculée par la comptabilité financière, offre un

tableau social de sa raison d'être et de ses activités par le recours à une comptabilité sociale.

Bâti, sous cet éclairage, un modèle de divulgation d'informations sociales, voilà le pari généreux et inédit que M. Léo-Paul Lauzon, professeur en sciences comptables à l'UQAM, dans son ouvrage «La comptabilité sociale», publié aux Editions Sciences et Culture, à Montréal (313 pages).

Chercheur en gestion doublé d'un expert-comptable, l'auteur, loin d'imposer un ou des modèles, en arrive par touches successives à des conceptions nuancées, d'où se profilent de soi des modèles souples pouvant s'inscrire à cours comme à long terme. Il ne minimise pas les difficultés de parcours. Il juxtapose le pour et le contre des situations. Il croque sur le vif les réticences, voire les objections d'entrepreneurs à divulguer ce genre de renseignements qui leur apparaît insolite et troublant, attendu que l'avarice d'informations financières est encore le péché mignon de plusieurs. M. Lauzon témoigne par ailleurs d'initiatives exemplaires telle certaines expériences américaines, et surtout, les retombées de la loi française du bilan social auquel il consacre un chapitre. M.

Lauzon circonscrit méthodiquement les domaines susceptibles de faire l'objet de divulgation sociale, il cerne le type d'informations et fixe la façon de les évaluer, ainsi que la forme de leur présentation.

L'ouvrage fourmille d'exemples à l'appui, ce qui le rend d'une lecture actuelle et vivante. Une ample bibliographie le complète. Attrayante, la page couverture reproduit une oeuvre (L'Ombre de Feu) du peintre Jean-Paul Jérôme.

Lancé comme un pavé dans la mare aux traditions, «La comptabilité sociale» fait jaillir une gerbe de questions: l'Etat va-t-il devancer l'entreprise en décrétant un ou des modèles? les associations comptables vont-elles bouger? les partenaires sociaux vont-ils réagir, syndicats, groupes écologistes, consommateurs, collectivités publiques? Ou, dans un mouvement de balancier vers un retour au laissez faire, laissez passer, serait-ce M. Milton Friedman qui au départ comme à l'arrivée, aura eu raison en titrant brutalement un de ses papiers: «The Social Responsibility of Business is to increase its Profits»?

Claude Asselin

Aplanir les difficultés dans l'emploi de l'informatique

«Oui, j'ai besoin d'aide pour Graph III, grésille une voix sur le récepteur téléphonique. J'ai passé x, y, z et un autre vecteur. Est-ce que je peux mettre ça en boule?» — «Non. Bonne fin de semaine. Salut!»

Ce vendredi comme tous les jours, l'afflux de demandes de renseignements au SAU (service d'aide aux usagers de l'informatique) n'a pas de cesse. «Entre 1 000 et 1 500 consultations par année!» évaluent les deux analystes-conseils préposés, MM. André Ostiguy et Jean-François Guedon.

Par téléphone ou sur les lieux (local A-1360, pavillon Hubert-Aquin), le SAU dispense une assistance technique. Un étudiant de maîtrise veut-il faire corriger une erreur dans sa commande de logiciel? Un professeur requiert-il de l'aide pour la mise en forme d'un travail de recherche? Les analystes-conseils sont à leur disposition pour résoudre leurs problèmes, de 9h à 18h du lundi au vendredi.

A quelles clientèles s'adresse surtout l'assistance technique? Aux professeurs-chercheurs, aux étudiants des 2e et 3e cycles, et à l'occasion, de 1er cycle; aux employés de l'UQAM — gens du bureau d'études, par exemple — à des analystes et chercheurs d'autres constituantes, sans oublier à l'Université même les épurateurs, c'est-à-dire des aides dont la tâche consiste à trouver et à



MM Jean-François Guedon et André Ostiguy

éliminer les erreurs dans un programme informatique.

L'ampleur de l'achalandage est à la mesure de l'essor universitaire; dans les débuts de l'UQAM, les analystes s'occupaient de quelques chercheurs privilégiés en enseignement-recherche. Peu à peu, les usagers se sont multipliés, les terminaux ont été surencombrés. Le nombre de programmes développés à l'Université ou achetés à l'extérieur rejoint maintenant tous les secteurs de l'enseignement mais avant tout le secteur de la recherche. Les deux ordinateurs de service, DEC-10 et CYBER, ce dernier branché sur le Réseau, ne déroutent pas. Aussi, les

analystes-conseils mettent-ils l'accent sur l'entraînement de l'utilisateur en matière de logiciels et d'équipements (terminaux) afin qu'il devienne autonome dans leur utilisation. Des sessions d'initiation par petits groupes, des séminaires d'information familiarisent peu à peu les clientèles: «On recourt à l'ordinateur parce qu'il est disponible, parce qu'il est capable de polyvalence. S'il était autrefois l'apanage des sciences pures, il peut maintenant produire la rédaction propre et corrigée d'une thèse de 200 à 300 pages en philosophie. Ce qu'un chercheur met 10 ans à rassembler, l'ordinateur le fera en 24 heures, comme par exemple dans le cas du logiciel X-Ray sur la cristallographie. Présentement, plus du tiers des étudiants de 2e et de 3e cycles — même en sciences religieuses! — auront à se servir de l'informatique à un moment ou à un autre. On peut prédire que dans moins de 10 ans, on emploiera l'ordinateur pour presque tous les programmes d'études supérieures à l'Université», concluent MM. Guedon et Ostiguy, qui sont assistés dans leur travail par le technicien Daniel Tremblay et la rédactrice technique Lucie Dumas.

C.A.



Au jeu!

Dans les sports intramuros, c'est le fair-play qui prime

Impliquer le plus de monde possible, créer une meilleure ambiance de vie étudiante, faire en sorte que les gens se rencontrent ailleurs que dans les salles de cours, tout ça dans la perspective d'améliorer l'état de santé et de bien-être physique, voilà à quelle enseigne ont démarré en janvier dernier trois activités du service des sports, sous la responsabilité de l'animateur Jean-Yves Groulx.

Hockey, volley-ball, ballon-balai, trois sports dont la pratique se déroule dans un esprit de rencontre amicale, et non de compétition. Trois sports qu'on peut organiser entre modules, ou entre groupes d'amis, ou encore, auxquels on participe individuellement. On ne tient pas de statistiques détaillées des parties. On se contente de noter le pointage général et de relever les présences. L'arbitre, dans un esprit de fair-play, n'est pas strict dans l'application des règlements. Animateur, il prend le temps d'expliquer diverses techniques aux joueurs. Rien d'étonnant à ce que M. Groulx qualifie d'UQAM-ICALES les ligues ainsi formées.

Le hockey se joue à l'aréna Fleury, dans le nord de la ville; le volley-ball au gymnase du pavillon Lafontaine, et le ballon-balai à l'aréna du YMCA près du stade

olympique.

Environ 80 personnes se sont inscrites au hockey, à cette session d'hiver. Les joutes ont lieu les lundis et vendredis matins. Obligatoires, les casques protecteurs sont fournis, de même que les chandails. Les lancers frappés et les contacts sont interdits pour éviter les blessures et permettre à tout le monde de jouer. Question d'intégrer des filles dans les équipes de hockey, M. Groulx songe à une formule d'alignement où une moitié d'équipe composée de joueurs féminins affronterait une moitié de l'équipe adverse, également de femmes et en alternance sur la glace avec une moitié d'équipe masculine contre une autre.

Le ballon-balai a lieu le jeudi après-midi. C'est mixte. Il y a deux équipes, soit 24 inscriptions. Le port du casque est de rigueur. Les contacts ne sont pas permis. Enfin, il y a 8 équipes de volley-ball, mixtes. L'horaire: jeudi et vendredi, l'après-midi et le soir. «Les inscriptions n'ont pas été aussi fortes que prévues. Cependant, la moyenne de participation est de 75%. C'est ça qui est important. Et ces activités sont ouvertes autant à la collectivité universitaire qu'à la communauté environnante», conclut M. Groulx.

C.A.

Nouvel exécutif à l'AGEUQAM

Les étudiants réunis en assemblée spéciale d'élections, mardi 17 mars, ont élu un nouvel exécutif de l'AGEUQAM. Deux équipes se présentaient pour combler les 5 postes à l'exécutif et les 2 postes à la liaison externe.

C'est l'équipe formée de quelques membres de l'ancien exécutif qui s'est fait élire — moins un membre, candidat au poste de responsable aux finances.

Résultats des élections:

• responsable général: Patrice

Legendre, science politique;
• responsable à l'information: François Doucet, sciences de la Terre;
• responsable au secrétariat: Normand Lamothe, économie;
• responsable aux finances: Joe Maalaoui, sciences administratives;
• responsable à la liaison: Francine Pelletier, psychologie;
Les deux responsables à la liaison externe: Danielle Leblanc, science politique; Jean-Marie Vé-zina, science politique.